



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-113867>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-113867**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU Rennes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent marché public a pour objet la maintenance des installations de régulation, de communication et de supervision des installations techniques CVC plomberie pour le Centre Hospitalier Guillaume Régnier.

Description : Le présent marché public a pour objet la maintenance des installations de régulation, de communication et de supervision des installations techniques CVC plomberie pour le Centre Hospitalier Guillaume Régnier comprenant : - La distribution de chauffage, - La sous-station et les chaufferies, - Les installations de rafraîchissement ou climatisation, - La ventilation, - Le comptage d'eau et d'énergie, - Divers reports. Les prestations se déroulent sur les différents sites d'activité du CHGR, au niveau du département d'Ille et Vilaine : Commune de Rennes Bruz, Thorigné-Fouillard, Chateaugiron, Betton, La Mezière, Mordelles, Vitré

Identifiant de la procédure : 7d8d1413-c7cd-4226-954e-e16e9bce27ed

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 150,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Seul l'établissement suivant est concerné par le présent marché public : - le CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER DE RENNES (ci-après, le « CHGR »). Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte du CHGR, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités du CHGR sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent du CHGR. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, ...).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Le présent marché public a pour objet la maintenance des installations de régulation, de communication et de supervision des installations techniques CVC plomberie pour le Centre Hospitalier Guillaume

Description : Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 180 000Euros HT. Le marché public est mono-attributaire. Le marché public comprend : - une part de prestations prévisibles conclue à prix global et forfaitaire ; - une part de prestations non programmables conclue à prix unitaires. La part de prestations prévisibles correspond à la maintenance préventive. La part de prestations non programmables correspond à la maintenance corrective. L'ensemble des prestations pouvant être commandées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Pour les prestations non programmables (maintenance corrective), les quantités estimatives du marché public sont précisées dans le détail quantitatif estimatif (DQE). Ces quantités n'ont pas valeur contractuelle. Elles ne servent qu'à l'analyse des offres. Le marché public est conclu pour une période initiale d'UN (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché public peut ensuite être reconduit trois (3) fois par période successive d'UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Options :

Description des options : Le marché public comporte des reconductions ; Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Une visite sur site facultative sera programmée sur demande de rendez-vous auprès de Monsieur Jérôme BOURSAULT, Technicien Supérieur Hospitalier. Dès retrait du dossier, les opérateurs économiques susceptibles de répondre à cette consultation sont invités à se faire connaître auprès de M. BOURSAULT Mail : j.boursault@ch-guillaumeregner.fr La visite ne pourra pas être réalisée sur le site de l'UHSA.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : DC1 et DC2

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : DC1 et DC2

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : DC1 et DC2

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères de choix sont indiqués au règlement de consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères de choix sont indiqués au règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php/agent/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php/agent/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/11/2024 à 14:30

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requis

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU Rennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU Rennes

Numéro d'enregistrement : 26350007600017

Adresse postale : rue henri le guilloux

Ville : Rennes cedex 9

Code postal : 35033

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : v.allo@ch-guillaumeregner.fr

Téléphone : 0299333909

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 08861d7b-d25f-4e87-b27b-53cf0565a331 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/10/2024 à 09:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/10/2024